

Rapport à M. le Maire  
sur la Situation de la Bibliothèque  
Municipale

---

par Edmond Blanc  
1882

1

Rapport  
sur l'état actuel de la bibliothèque  
municipale

---

Monsieur le Maire,

Dans sa dernière séance, la commission de la bibliothèque m'a chargé de vous présenter un rapport sur l'état actuel de la bibliothèque, surtout au point de vue financier. Dans l'esprit de la commission, ce rapport devait:

- 1<sup>o</sup> Indiquer quels sont les crédits destinés à la bibliothèque et quel doit être leur emploi;
- 2<sup>o</sup> Détailler l'emploi qui a été fait de ces fonds
- 3<sup>o</sup> Indiquer ce qui reste à faire
- 4<sup>o</sup> Dire quels sont les améliorations à faire à la bibliothèque et quels sont les crédits qu'il faudrait demander au conseil municipal pour pouvoir les opérer.

Me conformant au désir de la commission, j'ai l'honneur, Monsieur le Maire, de vous présenter les observations suivantes:

Le conseil municipal vote chaque année un crédit de 6000<sup>fr</sup> destiné à la bibliothèque; au premier abord il semble que cette somme soit plus que suffisante pour l'entretien de cet établissement, mais il faut remarquer que sur ces 6000<sup>fr</sup>, 3000 sont pris pour le loyer à payer aux propriétaires du local occupé par la bibliothèque; restent donc 3000<sup>fr</sup> qui seraient affectés à l'entretien de l'établissement, mais il faut encore en déduire une somme de sept cents francs destinée à payer les périodiques, avec quels la bibliothèque est abonnée et dont la liste suit:

	Francs	Cent <sup>es</sup>
Annales de physique et de chimie	34	10
Nouvelles annales de Mathématiques	17	10
Cosmos (les Mondes)	30	10
L'Union médicale	32	10
Revue des Deux Mondes	58	10
Bulletin des Lois	9	"
Journal du Palais	27	10
Journal de conchyliologie	10	10
Jurisprudence générale (Dalloz)	27	10
Journal général de l'Instruction publique	12	10
Revue générale d'architecture	45	10
Journal d'Agriculture pratique	20	10
Revue Commerciale et Maritimee	58	10
Spectateur militaire	20	10
Revue de géographie	28	10
Revue Scientifique	30	10
Revue d'Anthropologie	27	10
Revue philosophique	30	10
Revue Critique	22	10
Bulletin épigraphique de la Gaule	15	10
Bulletin Monumental	15	10
Revue épigraphique	2	"
Encyclopédie d'Architecture	45	10
Journal manuel de peinture	30	10
Journal de menuiserie pratique	40	10
Revue astronomique	13	10
<b>Total</b>	<b>702</b>	<b>40</b>

C'est donc une somme de 2397, 40 cent. qui reste affectée à l'entretien des ouvrages, du monument et aux divers achats de livres à faire, pour tenir la bibliothèque au courant de la science et de la littérature du jour.

3

Sur l'état actuel de la bibliothèque, je n'hésite pas à le dire cette somme est absolument insuffisante.

La bibliothèque de la ville possède environ 35,000 volumes de tous formats, la moitié à peine de ces ouvrages sont reliés et en état d'être communiqués au public, tout le reste est broché ou simplement en feuilles, or, si pour les ouvrages de petit format, la communication en brochures peut, pendant les premières années, se faire sans grands inconvénients, il n'en est pas de même des grands ouvrages, qui ne peuvent être consultés et feuilletés sans être reliés, sans peine de les voir détruits en peu de temps. La reliure de ces ouvrages est donc une nécessité de premier ordre, il faut ou faire relire ou se résigner à voir promptement disparaître les richesses bibliographiques de la ville.

Si ce travail avait été régulièrement fait pendant les quinze ou vingt dernières années il n'y aurait plus qu'à tenir au courant ce qui ne demanderait pas une bien grosse dépense, mais nous sommes actuellement en retard de vingt ans, et il est urgent de réparer au plus tôt le dommage subi par l'état fâcheux dans lequel était entrevenue la bibliothèque municipale.

La bibliothèque possède un millier d'ouvrages, précieux et rares, parmi lesquels il faut compter environ cent cinquante incunables, de nombreuses éditions d'Elzevier, d'Alde, de Giunta, de Giolito, des Etienneux, etc, etc, etc. Ces ouvrages étaient pour la plupart, perdus dans les rayons, ou même entassés et mis au rebut comme vieux livres bons à vendre au vieux papier, parmi ces volumes quelques uns portés des reliures de prix signées de Grolier, Gascou, Matija, Simier, Lesné, etc. ces reliures qui à elles seules représentent une très grande valeur, sont pour la plupart en fort mauvais état de conservation et exigent impérieusement des réparations. Or si l'on réfléchit que certains reliures, de Grolier, par exemple, atteignent au jourd'hui à des prix fabuleux (on en a vendu jusqu'à 10 et 12,000 fr.) on comprend sans peine, que laisser perdre les reliures de ces ouvrages faute de réparations

4  
c'est gaspiller un capital acquis.

La bibliothèque possède en outre de nombreuses estampes, des cartes géographiques, une très belle collection de médailles antiques et du moyen-âge et quantité d'objets antiques pour la plupart recueillis dans la région, mais ces divers objets n'étant pas classés faute de numéros et de cartons ne peuvent être communiqués au public que sous le yeux d'un employé spécial surveillant attentivement les visiteurs ce qui ne saurait être très désirable pour la plupart d'entre eux, mais on comprend très bien que'il est absolument impossible de laisser un amateur fouiller seul dans de riches collections, non encore classées. Il est donc nécessaire de faire faire les numéros et les cartons, sans lesquels on ne pourra jamais se rendre compte du nombre exact des objets communiqués et par conséquent, vérifier, si la personne à qui les objets ont été confiés les a bien tous rendus.

Et en divers lieux il faut ajouter l'achat des principaux ouvrages nouveaux et surtout le complément à faire à presque toutes nos collections littéraires qui sont incomplètes, les menus frais, tels que parts de chemin de fer, achats de fournitures nécessaires et généralement tous les menus frais qui marchent nécessairement avec toutes les administrations un peu importantes.

En présence de pareilles nécessités vous comprendrez, Messieurs le Maire, et le conseil municipal comprendra certainement avec vous que la somme de deux mille trois cent francs devient momentanément insuffisante et qu'il est nécessaire pour la bonne tenue, la conservation et l'entretien des riches collections de la ville de voter une augmentation de crédit, qui ne sera, je ne saurais trop le redire que momentanée et purement transitoire; ce ne sont en somme que des crédits extraordinaires, ayant un but bien déterminé et nullement une augmentation durable des sommes affectées au budget de la bibliothèque, que j'ai l'honneur de vous demander et étant donné l'état actuel de la bibliothèque, je ne doute pas, Messieurs le Maire, que vous ne l'accueillez favorablement.

5

Aussitôt après ma nomination au poste de bibliothécaire, la commission de la bibliothèque s'est réunie et je lui ai exposé l'état dans lequel se trouvait cet établissement, les membres de la commission, présidée par M.<sup>r</sup> Perron, l'adjoint délégué ont été unanimes à reconnaître le bien fondé de mes réclamations et m'ont autorisé à commencer la reliure des ouvrages qui pressaient le plus, j'ai donc remis au relieur en trois fois, près de 1500 volumes de tous formats, mais cette dépense a promptement épuisé les ressources votées pour l'entretien de la bibliothèque de sorte qu'aujourd'hui, nous nous trouvons en présence d'abonnements et d'achats divers à payer sans aucune ressource pour y faire face.

Cette situation est d'autant plus fâcheuse que pendant les années 1880 et 1881 on avait négligé de payer le représentant de la bibliothèque de Nice à Paris et qu'il fournit aujourd'hui un compte de 578,35 pour ces deux années, compte parfaitement justifié par les livres laissés par mon prédécesseur.

En présence de cette situation, je crois qu'il serait bon de demander au conseil municipal de voter pour la bibliothèque les crédits absolument nécessaires dont j'aurais besoin pour l'entretien.

Si, se rendant aux rapides observations que je viens de vous présenter, le conseil consent à entrer dans cette voie, une somme de 15000 f sera nécessaire pour mener à bonne fin la tâche que nous avons entreprise, mais comme tout ne peut se faire en un jour, je propose donc au conseil de voter une somme de cinq mille francs de crédits extraordinaires pendant trois ans, comme il est presumable que d'ici là la bibliothèque sera transférée dans un local appartenant à la ville, on pourra alors se contenter parfaitement de la somme de 6000 f actuellement inscrite pour la bibliothèque.

Telles sont, Monsieur le Maire, les observations que  
la commission de la bibliothèque m'a chargé de vous  
transmettre, j'ose espérer que vous voudrez bien les prendre  
en bonne part et demander au conseil municipal de  
voter les crédits que nous demandons en considérant  
que la bibliothèque d'une ville comme Nice doit être  
à la hauteur de celles de toutes les villes de France, et  
que son importance, comme la grande quantité de  
visiteurs étrangers que l'hiver lui amène lui font  
un devoir de ne pas négliger un dépôt que sa riche  
place parmi les premiers de France et qui bien  
dirigé, peut être un attrait de plus, aidant les  
étrangers à passer agréablement leurs temps à Nice.

Déjà pendant l'hiver passé, la bibliothèque  
a reçu de nombreux visites, elle est aujourd'hui  
plus fréquentée qu'elle n'a jamais été et si cela  
continue, notre salle de lecture devra être agran-  
die; je n'insisterai donc pas davantage, sachant  
très bien, Monsieur le Maire, que vous appuyerez de  
vant le conseil municipal, les conclusions de ce rapport  
qui sont celles de la commission de la bibliothèque.

Veillez agréer, Monsieur le Maire,  
l'hommage de mes sentiments les plus  
dévoués.

Amédée Hauvois  
bibliothécaire

Nice le 8 mai 1882.